GRAIL/NT
SIEGE: MANGO
CONTACT : 90 00 18 94 /91 93 44 19/ 91 26 72 58

PDCplus - HIMO
AGAIB/SAVANES

RAPPORT FINAL D'APPUI ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE RURALE ENTRE LOCO NADJIR ET KPEBONGA

CANTON DE LOCO



PRESENTE PAR :
L'ONG GRAIL/NT

Septembre 2015

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 4

I- Localisation 5

II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION 5

III- OBJECTIFS 6

3.1- Objectif final 6

3.2- Objectifs spécifiques 6

3.3- Résultats attendus 6

IV- REALISATION DU MICROPROJET 6

4.1- Activité préparatoire : 7

4.1.1- Sensibilisations 7

4.1.2- L'Elaboration du Projet 7

4.1.3- Sélection de l'équipe des travailleurs 7

4.1.4- Organisation pour le Prise de Photo 8

4.1.5- Etablissement de contrat 9

4.2. Réalisation des activités proprement dite : 9

4.2.1- Réception des outillages et matériaux 9

4.2.2- Formation sur le tas des travailleurs 10

4.2.3- Organisation et exécution des travaux 10

4.2.3.1- Délimitation de la trajectoire de la piste 11

4.2.3.2- Le creusage, nivellement et le rebouchage des trous sur la piste 11

4.2.3.3- Déracinement des racines des arbres et arbustes 11

4.2.3.4- Recherche des pierres et des gabions 11

4.2.3.5- Recherche de latérite 12

4.2.3.6- Scellage des gabions et construction des radiers 12

4.2.3.7- Les travaux de finition 12

4.3- Suivi Appui des activités 12

4.3.1- Appui pour le remplissage des fiches journalières de chantier 13

4.3.2- Etablissement de l'Etat de payement des travailleurs 13

4.3.3- Etat récapitulatif de payement des travailleurs 13

V- TAUX DE REALISATION DES TRAVAUX 14
VI – CREATION D'EMPLOI 14
VII- Enquête socio – économique sur la main d'œuvre recrutée 14
VIII- Inventaire des matériels mis à la disposition des équipes 15
IX- LES IMPACTS DU MICROPROJET 16
9.1- Impact du projet sur la population 16
9.2- Les impacts du projet sur l'environnement 16
X- LES DISPOSITIONS PRISES POUR L'ENTRETIEN 16
XI- RECEPTION DE L'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE 17
XII- DIFFICULTES RENCONTREES 18
XIII- SOLUTIONS D'APPROCHES 18
CONCLUSION 18
ESTIMATION DES TEMPS DE TRAVAUX 20
Chronogramme des activités 20
ETAT RECAPITULATIF DES REMUNERATIONS DUES AUX TRAVAILLEURS 21
INFORMATIONS SOCIO ECONOMIQUES SUR 24
LA MAIN D'ŒUVRE RECRUTEE 24

TABLEAUX

❖ Tableau 1 : Situation du recensement des travailleurs
❖ Tableau 2 : Composition de l'équipe
❖ *Tableau 3 : La situation des outillages et matériels mis sur le site*
❖ *Tableau 4 : Situation des matériaux et matériels livrés sur le site*
❖ Tableau 5 : Situation des états de payements des travailleurs
❖ Tableau 6 : Taux de réalisation
❖ Tableau 7 : Montant total d'emploi crée
❖ Tableau 8 : synthèse de l'enquête socio économique
❖ Tableau 9 : Situation de l'inventaire des matériels utilisés
❖ Tableau 10 : Membres du comité d'entretien « Brigade routière »

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet de PDCplus HIMO, la communauté de Kpébonga à travers son CVD a sollicité au près de l'ONG GRAIL/NT (Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales Nord Togo) pour l'aménagement de la piste qui relie LOKO NADJIR à KPEBONGA.

Dans cet ordre d'idée, l'ONG GRAIL/NT a été dans le village de Kpébonga, promoteur de ce projet pour vérifier si le besoin est fondé. Après la réunion, il ressort que tous les villages qui sont sur la ligne entre Loco Nadjir à Koubengou passant Kpébonga ont des difficultés pour cheminer leurs produits agricoles vers les centres de vente. Tous ces villages sont coupés du reste du monde en saison pluvieuse voire en saison sèche à cause de l'état défectueux de la piste.

Eu égard à ce constat, nous avons introduit ce microprojet pour résoudre cet épineux problème qui mine la population de ces trois villages qui ne savent à quels saints se vouer. Compte tenu de la nécessité de ce microprojet et les problèmes de pauvreté qui minent les villages bénéficiaires de ce microprojet, nous pensons qu'avec le programme PDCplus HIMO nous pouvons résoudre ce problème crucial.

La méthode HIMO consiste à employer un maximum de main-d'œuvre locale pour réaliser les travaux d'infrastructure, au lieu d'utiliser les méthodes importées des pays développés et qui utilisent des machines pour la plupart des tâches. La méthode HIMO vise à combiner de manière optimale l'utilisation de main-d'œuvre et d'équipement en donnant la priorité à la main-d'œuvre, mais en la complétant le cas échéant par du matériel léger pour des raisons de qualité et de rentabilité.

Le recours à la main-d'œuvre, souvent locale, permet de mettre des ouvrages dans des endroits inaccessibles aux machines, réduisant ainsi l'impact négatif des chantiers sur l'environnement.

Pour ce faire, ce micro projet selon la politique du programme, les 70 % des coûts de réalisation doivent être attribués aux coûts de la Main d'œuvre. Cela constitue une base d'utilisation de Haute Intensité de la Main d'œuvre.

La création d'emploi est un levier majeur pour la réduction de la pauvreté. la création d'emploi est placée au cœur des préoccupations de ce microprojet.

L'objectif assigné à cette composante est double :

- D'une part, créer un maximum d'emplois temporaires au bénéfice d'une population particulièrement défavorisée parmi les jeunes essentiellement ;
- D'autre part, réhabiliter l'environnement forestier notamment, fortement dégradé tout en permettant l'amélioration des conditions de vie des populations par la prise en compte d'infrastructures génératrices de revenus additionnels.

Ce présent rapport intitulé « Rapport à mi parcours d'appui accompagnement des travaux d'aménagement de la piste rural » serait axé sur les points suivants :

- Localisation du microprojet
- Justification du microprojet
- Réalisation du microprojet
- Difficultés rencontrées
- Solutions apportées
- Impact du microprojet réalisé
- Conclusion

I- Localisation

Le village dans lequel le microprojet serait réalisé est appelé KPEBONGA. C'est l'un des villages du canton de Loco. Il compte deux quartiers à savoirs : Kpébonga Haut et Kpébonga Bas. Sa population est estimée à 651 Habitants.
Cette population vit de l'agriculture, de l'élevage et des petites activités économiques.
Il est à six (6) km du chef lieu du Canton et à 39 Km de la commune de Mango.
Le village de Kpébonga est limité au sud par les villages de Nassiégou et de Poupièloukou (Préfecture de Tandjoaré), au Nord par le village Nadobigue, à l'Est par Loco Nadjir et à l'Ouest par le village de Koubengou.
Le village de Kpébonga possède un comité villageois de Développement (CVD) qui est fonctionnel mais qui demande à être appuyé afin d'être efficace pour s'occuper réellement du développement de la localité. (Confère liste des membres du Bureau du CVD en annexe).
En matière d'infrastructures, le village de Kpébonga dispose :
De quatre (4) moulins dont trois fonctionnels et un forage qui alimente le village en eau potable.
En matière éducation, les enfants du village de Kpébonga vont à Loco Nadjir pour se faire scolariser car il ne dispose pas d'école.
En matière de santé, le village est doté d'une case de santé pour les premiers soins.

II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le village de Kpébonga est une zone à vocation agricole, mais à cause de l'état défectueux de la piste, les efforts de la communauté restent vains car elle est obligée de brader les produits agricoles et de vivre sans espoir. Les habitants sont coupés des autres villages du canton de même que ceux du canton de Barkoissi.

Les habitants ont des difficultés à se rendre vers les grands centres de santé tels que Barkoissi (11 Km).
Quant aux élèves, pour quitter le village vers les cours secondaires (CEG et Lycée), ils font des contournements et parcourent plus de 11 Km pour atteindre Barkoissi et de 8 Km pour le chef lieu du canton.

La piste entre Loco Nadjir et Kpébonga présente plusieurs problèmes :

- Sol est du type sablo-argileux qui se casse sous l'effet de la pluie
- Beaucoup de trous et de sables empêchant les piétons et les cyclomoteurs de rouler ;
- De petits marigots sans ponceaux y traversent

Bref :

- enclavement de la localité de Kpébonga
- impraticabilité de la route de desserte agricole Loco Nadjir – Kpébonga
- non écoulement des produits agricoles des paysans
- pauvreté des paysans de Kpébonga

Les causes identifiées sont :

- Manque de rigoles pour évacuer l'eau sur la piste
- Sol sablonneux qui subit les effets de la pluie

Les solutions envisagées sont :

- Mise en place des radiers à plusieurs endroits
- Le creusage des rigoles pour l'évacuation d'eau de ruissèlement

- Le remblai des trous et des nids d'eau
- Le chargement de la piste

Cette piste qui serait aménagée à une distance de 7 Km. Après l'aménagement, elle aura plusieurs impacts sur la vie de la population de la zone :

- La piste serait praticable à tout moment de l'année
- Le transport des produits agricoles serait facile à tout moment.
- L'ouverture du village avec les autres contrés du canton
- Le développement des flux commerciaux
- La facilité des élèves à aller vers les CEG et lycée de Barkoissi

III- OBJECTIFS

3.1- Objectif final

Contribuer à l'aménagement et l'entretien de la piste rurale de LOCO NADJIR à KPEBONGA d'une façon durable pour faciliter le transport des produits agricoles, la mobilité de la population vers les marchés locaux de la zone, les écoles secondaires et les services de santé.

3.2- Objectifs spécifiques

- Redynamiser les organisations communautaires (membres du Comité villageois de Développement de Kpébonga) afin d'être un outil de développement et jouer pleinement son rôle.
- Rendre accessible la piste rurale de LOCO à KPEBONGA au bout de 40 jours pour favoriser les échanges commerciaux.

3.3- Résultats attendus

- Sept (7) Km de piste rurale est aménagée entre le village de Loco Nadjir à Koubengou passant par Kpébonga ;
- La piste rurale de LOCO à KPEBONGA est accessible à tout moment de l'année
- le niveau de revenu de la population de la zone est augmenté sous l'influence du microprojet grâce à la valorisation du surplus des productions agricoles ;
- les produits agricoles sont acheminés facilement vers les lieux de vente ;
- les habitants se déplacent facilement vers les autres contrés du canton.

IV- REALISATION DU MICROPROJET

En vue de répondre, aux sollicitations de la communauté de KPEBONGA, l'ONG GRAIL/NT entend qu'opérateur a mené plusieurs activités, à savoir :

1- Activités préparatoires

2- Réalisation des activités proprement dite

4.1- Activité préparatoire :

Les activités préparatoires exécutées sont énumérées de la façon suivante :

- Sensibilisation
- Elaboration du microprojet
- Sélection de l'équipe des travailleurs
- Organisation pour la prise de photo
- Etablissement de contrat
- Formation sur le tas des travailleurs

4.1.1- Sensibilisations

Dans le cadre de ce programme PDC–HIMO, l'ONG a organisé des réunions de sensibilisation à l'endroit de certaines communautés de la préfecture de l'Oti en occurrence le village de Kpébonga.

Au cours de ces réunions, les communautés ont été informées sur le programme PDC - HIMO dans sa globalité.

Après la réunion de sensibilisation dans le village de Kpébonga, la communauté du dit village a saisi cette opportunité pour solliciter à travers ce microprojet l'aménagement de la piste rurale car elle est une casse tête pour tous les passants se rendant dans les villages environnants.

Dans cet ordre d'idée, l'ONG GRAIL / NT informée de la situation, est repartie dans le village de Kpébonga pour une étude diagnostique afin d'élaborer ce microprojet dénommé « Aménagement de la piste rurale entre loco Nadjir et Kpébonga».

4.1.2- L'Elaboration du Projet

Pour élaborer ce microprojet, l'ONG a respecté le manuel d'opération des travaux HIMO du PDCplus afin d'être en conformité avec les textes d'AGAIB Savanes qui prônent :

- l'utilisation intensive de la main d'œuvre (coûts directs de la main d'œuvre doivent être au moins 70% du coût du projet)
- la durée de réalisation du microprojet est de quarante (40) jours
- le projet ne nécessitant que peu de matériaux importés et de compétence technique.

4.1.3- Sélection de l'équipe des travailleurs

Le groupe cible visé par ce programme PDCplus HIMO est en priorités la population jeune (de 18 à 35) la plus défavorisée dans la zone de Kpébonga, Loco Nadjir et Koubengou.

Dans cet ordre d'idée, il a été recommandé d'avoir deux listes :

- **Celle des postulants, c'est-à-dire la liste de tous ceux qu'ils veulent travailler ;**
- **Et celle des bénéficiaires retenus définitivement pour effectuer le travail.**

Tableau 1 : Situation du recensement des travailleurs

Travailleurs	Nombre des Postulants	Nombre des retenus
Travailleurs	**100**	**82**
TOTAL	**100**	**82**

Après la collecte des candidatures, l'ONG GRAIL / NT en suivant les critères définis dans le manuel d'opération qui sont relatifs à l'appréciation du niveau de pauvreté : On peut citer quelques éléments prédéfinis :

- Famille ayant plusieurs personnes en charge mais difficultés de les nourrir
- Personne ne possédant pas ou peu de biens de consommation
- Personne isolée sans ressources mais soumis à la solidarité voisine
- Tous les membres de la famille sans emploi
- Personne ne disposant d'aucun animal de trait, ni d'équipement agricole
- Chef de famille ne disposant d'aucun moyen de transport.

Ainsi donc, le choix des travailleurs a été guidé par ces éléments mais appuyé par une enquête dans les familles autour des candidats. En définitif quatre vingt deux (82) personnes ont été retenues pour des raisons de l'importance des travaux à faire sur le site, c'est-à-dire deux équipes ont été constituées pour exécuter les travaux.

Il est recommandé aussi de lire le contrat avec tous les travailleurs avant de faire le choix. C'est des conditions indispensables pour la sélection des travailleurs.

Tableau 2 : Composition de l'équipe

Composition de l'équipe	Hommes	Femmes	Total
Equipe 1	23	17	40
Equipe 2	23	17	40
Total	46	34	80

NB : A la tête de chaque équipe un chef d'équipe : Au total, nous avons deux chefs d'équipe.

Pour coordonner les activités sur le plan technique, un spécialiste en aménagement a été recruté pour mettre à la disposition des deux équipes et mener à bien les travaux.

Toutes les activités ont été exécutées sur la supervision de l'opérateur qui est l'ONG GRAIL/NT.

Ce sentier a crée en tout quatre vingt trois emplois sur le site.

4.1.4- Organisation pour le Prise de Photo

Une fois la sélection des travailleurs a été faite, il a été demandé d'envoyer les photos des travailleurs afin de les établir les cartes d'identité.

C'est ainsi que l'ONG a négocié un photographe pour la prise de photos sur place afin d'éviter les dépenses liées au déplacement des travailleurs.

Dès que les photos ont été reçues, l'ONG GRAIL/NT a envoyé les photos des quatre vingt deux (82) travailleurs (travailleurs non qualifiées et chef d'équipe).

4.1.5- Etablissement de contrat

L'ONG GRAIL /NT à l'issue d'une séance de travail à l'Agence AGAIB a établi le contrat de travail à chaque travailleur.

Le contenu du contrat a été lu et expliqué à tous les travailleurs pour un engagement effectif.

Chacun a opposé sa signature sur sa fiche de contrat et tous les quarante un contrats ont été visés par l'ONG GRAIL / NT en tant qu'Opérateur du chantier.

4.2. Réalisation des activités proprement dite :

La réalisation du microprojet d'aménagement de la piste a débuté le 17 Juin 2015 et au 13 Juillet 2015 avec des séries activités afin d'aboutir à l'objectif assigné à ce microprojet.

- Réception des matériels et outillage de travail
- Formation des travailleurs
- Organisation du travail
- Suivi des activités
- Appui pour le remplissage des fiches journalières de chantier
- Etat récapitulatif des rémunérations dues aux travailleurs

4.2.1- Réception des outillages et matériaux

Avant le démarrage des travaux, les outils de travail ont été mis à la disposition des travailleurs pour la réalisation des tâches.

Tableau 3 : La situation des outillages et matériels mis sur le site

No	*Désignation*	*Unité de mesure*	*Quantité*
1.	*Coupe – coupe*	*U*	*20*
2.	*Pioche avec manche*	*U*	*20*
3.	*Haches avec manches*	*U*	*04*
4.	*Barre à mine*	*U*	*02*
5.	*Brouette*	*U*	*10*
6.	*Sceau en plastique*	*U*	*20*
7.	*Décamètre (50m)*	*U*	*01*
8.	*Ficelle de 500m*	*U*	*500m*
9.	*Gants*	*U*	*82*
10.	*Pelles avec manches*	*U*	*20*
11.	*Dame à main*	*U*	*04*
12.	*Râteaux*	*U*	*10*
13.	*Masses de 5 kg*	U	*03*
14.	*Gilet*	U	*83*
15.	*Cache nez*	U	*83*
16.	*Trousse de secours*	*Boite*	*02*

Tableau 4 : Situation des matériaux et matériels livrés sur le site

No	*DESIGNATION*	*UNITE*	*QUANTITE*
1.	*Ciment*	*Tonne*	*5*
2.	*Sable*	*Voyage*	*8*
3.	*Gravier*	*Voyage*	*4*
4.	*Bois blanc*	*U*	*15*
5.	*Pointes ordinaires*	*Kg*	*5*
6.	*Latérite*	*Voyage*	*10*

4.2.2- Formation sur le tas des travailleurs

En vue d'améliorer la compétence des travailleurs non qualifiés au maniement d'outils de travaux publics et garantir une bonne productivité, l'ONG GRAIL/NT a organisé des séances de travail avec le chef d'équipe d'une part et toute l'équipe d'autre part.

Pour le chef d'équipe, les points débattus tournaient autour de :

- l'organisation des travailleurs
- l'utilisation rationnelle des matériels de travail
- le suivi des travaux
- la tenue des documents
- la transmission des informations concernant le déroulement et avancement des travaux
- la gestion des matériels de travail

Quant aux travailleurs non qualifiés, la formation est axée sur :

- la manipulation des outils de travail
- le respect mutuel
- la ponctualité
- le respect des textes de la législation de travail en vigueur au Togo.

4.2.3- Organisation et exécution des travaux

En se référent au document du microprojet, le planning des Activités a été établie afin de programmer dans le temps et l'espace les travaux du chantier d'ouverture de piste d'accès jusqu'à la fin des travaux (confère planning des travaux annexe)

A base de cette programmation, le chantier a commencé le 17 Juin et pouvait prendre fin théoriquement le 27 Juillet 2015.

Ce résultat obtenu est l'œuvre d'une bonne organisation de travail qui a consisté à diviser l'Equipe en quatre (04) sous groupes. A la tête de chaque sous groupe un Chef.

Chaque jour, chaque sous groupe avait une mission spécifique en conformité avec le planning des activités.

4.2.3.1- Délimitation de la trajectoire de la piste

L'activité d'aménagement de la piste a commencé par la délimitation de trajectoire qui consiste à placer les piquets sur la ligne partant du village de Loco Nadjir allant vers le village de Kpébonga pour aboutir au village de Koubengou sur la grande route menant vers Mandièri.

La largeur de la piste varie entre 8 et 9 m sur une distance de 7 kilomètres.
Ce travail de délimitation a pris plus de trois (3) jours pour aboutir au village de Koubengou.




Photos de la délimitation de la piste

4.2.3.2- Le creusage, nivellement et le rebouchage des trous sur la piste

Cette activité de creusage, de nivellement et de rebouchage consiste à creuser la terre des deux bords de la piste pour rendre plate et fermer les rigoles causées par les eaux de ruissellement.

Cette activité est suivie du creusage des rigoles pour l'écoulement des eaux de ruissellement. Ces rigoles ont été faites sur les deux bords de la piste. Cette activité prévue pour vingt (20) jours a été faite en vingt deux (22) jours.

4.2.3.3- Déracinement des racines des arbres et arbustes

Après la fermeture des rigoles de la piste, les travailleurs ont procédé à la coupe des arbres et le débardage des arbres et arbustes. L'activité qui a suivi est le déracinement des racines et le nivellement du sol. Les travailleurs selon le groupe qu'ils appartiennent, travaillent à la tâche pour déraciner les racines des arbres car ces racines laissées sur la piste peuvent causer des dégâts aux passants.

4.2.3.4- Recherche des pierres et des gabions

Une fois que la piste a été débarrassée des arbres et arbustes, les travailleurs ont ramassé les pierres et les gabions pour mettre dans les nids d'eaux.

Ces pierres et ces gabions mis dans les nids d'eaux ont été damés pour rendre stable le sol de la piste.




Photos montrant la recherche des cailloux

4.2.3.5- Recherche de latérite

En vue de charger la piste, un véhicule loué pour la circonstance a permis de mobiliser la latérite sur la piste pour le remblai des nids d'eau et la rendre plate.

4.2.3.6- Scellage des gabions et construction des radiers

Après la pose des gabions et des pierres, les travaux de construction des radiers ont commencé. Un radier a été installé pour faciliter l'écoulement d'eau.




Photos d'installation de radier

4.2.3.7- Les travaux de finition

Quand tous les travaux ont été réalisés, les travailleurs ont pris quelques jours pour nettoyer, remblayer, agrandir les rigoles et damer certains endroits afin de rendre compacts la piste et faciliter la circulation à tout moment.




Photos de retouche des travaux

4.3- Suivi Appui des activités

Pour faciliter le suivi du chantier, l'ONG GRAIL/NT a mis à la disposition des équipes un agent pour appuyer les chefs d'équipe et le technicien afin de bien coordonner les activités sur le terrain.

Mis à part cet agent, le reste de l'équipe de GRAIL/NT effectue au moins un suivi par semaine pour apporter d'éventuelles solutions aux problèmes qui peuvent surgir sur le chantier.

4.3.1- Appui pour le remplissage des fiches journalières de chantier

A la fin de chaque semaine de travail, une fiche journalière de chantier est établie pour chaque travailleur par les chefs d'équipe et appuyé par l'agent de l'ONG GRAIL/NT mis à la disposition du chantier.

Une fois que les fiches journalières de chantier établies, elles sont envoyées à l'Agence afin de suivre l'évolution des travaux.

4.3.2- Etablissement de l'Etat de payement des travailleurs

Après chaque deux (2) semaines de travail, il est recommandé d'établir un état de payement des travailleurs et l'envoyé à l'Agence AGAIB/Savanes pour les formalités de payement aux travailleurs**.**

A la phase de réalisation des activités à mi-parcours, l'état de payement n'a pas été établi à cause du retard des numéros de compte des travailleurs. Cela suppose que les travailleurs n'ont rien touché après vingt un jours de travail**.**

Les travailleurs se plaignent de ce retard de payement, car ce mode de payement par quinzaine est un moyen de motivation aux travailleurs afin de leur permettre d'avoir les moyens pour s'acheter de quoi à manger sur le site et les engrais pour fumer leurs champs. Une semaine avant la clôture du chantier, les numéros de compte sont arrivés, pour cette raison, nous avons en temps établi un état de payement de vingt six (26) jours et à la fin des travaux pour établir un autre état de payement a été établi. Cela suppose qu'au cours des quarante (40) jours de travail deux états de payement ont été établis.

4.3.3- Etat récapitulatif de payement des travailleurs

La situation des états récapitulatifs des six (6) semaines ou (40) jours de travail se présente de façon suivante :

Tableau 5 : Situation des états de payements des travailleurs

Désignations	**Nombre de travailleurs**	**ETAT DE PAYEMENT**			**Taux journalier**	**Total à payer pour les deux états (4 semaines)**
		1er	**2ème**	**Total**		
Travailleurs non qualifiés (Hommes)	46	26	14	40	1350	2 484 000
Travailleurs non qualifiés (Femmes)	34	26	14	40	1350	1 836 000
Chef d'Equipe	02	26	14	40	2250	180 000
TOTAUX	82	26	14	40		4 500 000

NB : Jusqu'à la fin des travaux d'aménagement des pistes, les travailleurs n'ont reçu aucun franc.

V- TAUX DE REALISATION DES TRAVAUX

Tableau 6 : Taux de réalisation

Activités planifiées	Activités réalisées	Taux de réalisation	Raisons	Leçons tirées
La délimitation de la piste	Pose des piquets pour délimiter la largeur de la piste	100 %	Travail moins fatigant si les piquets et les matériels disponibles	Travail en équipe très facile.
Rebouchage des rigoles	Creusage, nivellement et rebouchage des rigoles de la piste	100 %	Etat défectueux de la piste très poussé	Le travail est bien indiqué en saison pluvieuse
Construction des radiers	Pose des radiers dans les endroits où l'eau reste	100 %	Etat défectueux de la piste très poussé	Le travail est bien indiqué en saison pluvieuse

NB : Confère chronogramme en annexe.

VI – CREATION D'EMPLOI

Ce microprojet a Crée au cours des quarante (40) jours de travail : 3 320 Jt

Tableau 7 : Montant total d'emploi crée

DESIGNATIONS	NOMBRE	NOMBRE DE Jt	TAUX JOURNALIER	REMUNERATION VERSEE
Travailleurs non qualifiés (Hommes)	46	1840	1350	2484000
Travailleurs non qualifiés (Femmes)	34	1360	1350	1836000
Chef d'Equipe	2	80	2250	180000
Technicien	1	40	4500	180000
TOTAUX	83	3320		4680000

VII- Enquête socio – économique sur la main d'œuvre recrutée

Une enquête socio économique a été menée au près des travailleurs pour déterminer la carte sociale de chacun. Cette carte sociale permet de déterminer le degré de pauvreté des travailleurs.
Nous avons trois types de classification, à savoir :
A : Indigent, c'est le travailleur qui est très pauvre
B : Travailleur pauvre et qui demande à être assisté;
C : Travailleur pauvre, qui est mieux que le très pauvre.

Cette carte sociale nous donne un résultat qui est compilé dans le tableau suivant :

Tableau 8 : synthèse de l'enquête socio économique.

Travailleurs	**Appréciation du niveau de pauvreté (nombre de personnes)**			**Total**
	A	B	C	
Hommes	30	08	10	48
Femmes	25	05	04	34
Total	55	13	14	82

Légende

A = indigent ; **B** = très pauvre ; **C** = pauvre

VIII- Inventaire des matériels mis à la disposition des équipes

Après les travaux d'ouverture et d'aménagement de la piste, l'équipe technique de l'ONG GRAIL/NT, les membres du CVD et les chefs d'équipe ont organisé un inventaire des matériels mis à la disposition des équipes. Le résultat de l'inventaire est compilé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Situation de l'inventaire des matériels utilisés

No	*Désignation*	*Unité de mesure*	*Quantité envoyée*	*Quantité Reçue*	*Gâté*	*Disparu*
1.	*Coupe – coupe*	*U*	*20*	*20*	*0*	
2.	*Pioche avec manche*	*U*	*20*	*20*	*0*	
3.	*Haches avec manches*	*U*	*04*	*04*	*0*	
4.	*Barre à mine*	*U*	*02*	*02*	*0*	
5.	*Brouette*	*U*	*10*	*10*	*4*	
6.	*Sceau en plastique*	*U*	*20*	*20*	*5*	*2*
7.	*Décamètre (50m)*	*U*	*01*	*01*	*0*	
8.	*Ficelle de 500m*	*U*	*500m*	*500m*	*0*	
9.	*Pelles avec manches*	*U*	*20*	*20*		
10.	*Dame à main*	*U*	*04*	*04*		
11.	*Râteaux*	*U*	*10*	*10*		
12.	*Masses de 5 kg*	U	*03*	*03*		

Ces matériels utilisés lors des travaux ont été rétrocédés à la communauté en vue d'assurer l'entretien régulier de la piste.

IX- LES IMPACTS DU MICROPROJET

Ce microprojet réalisé présente plusieurs impacts au niveau de la population et de l'environnement

9.1- Impact du projet sur la population

Ce microprojet réalisé a plusieurs impacts :

- Le développement de la zone à travers des activités agricoles et les flux commerciaux
- La facilité de transports des produits agricole vers le marché entrainant ainsi la vente avec un prix rémunérateurs ;
- la création d'emploi aux jeunes à travers la rémunération obtenue après l'exécution des chantiers ;
- réduction des risques d'accidents
- l'amélioration des conditions de vie de la population grâce au développement des activités agricoles.

9.2- Les impacts du projet sur l'environnement

Sur le plan environnemental les impacts de ce microprojet sont :

- Réduction des risques d'érosions hydriques à cause du creusage des rigoles sur la piste ;
- Réduction de l'abattage des arbres dans la zone à cause du développement des activités agricoles.

X- LES DISPOSITIONS PRISES POUR L'ENTRETIEN

Pour assurer l'entretien de cette piste, l'équipe de GRAIL/NT a mis en place un comité d'entretien dénommé « brigade routière » qui est composée de sept (7) membres.

Cette brigade routière aura pour missions de :

- Veiller à l'entretien périodique de la piste rurale tracée ;
- Motiver la population à s'occuper de la piste rurale ;
- Appuyer le CVD en matière d'infrastructure routière.

Mise à part l'installation de la brigade routière, la population à travers le CVD a instauré des activités ci-après :

- Le fauchage de la piste une fois par mois ;
- Le rebouchage des trous sur la piste au cours du fauchage.

Tableau 10 : Membres du comité d'entretien « Brigade routière »

No	POSTE OCCUPE	NOM ET PRENOMS	SEXE
1.	PRESIDENT	DJOANI Moyème	M
2.	SECRETAIRE	BOUBOMA Satoulmoï	M
3.	TRESORIER	LARE KOMBATE Damitoti	M
	LES CONSEILLERS		
4.	1er CONSEILLER	TCHIEMO Soumbame	M
5.	2éme CONSEILLER	DOUTI Ladjan	M
6.	3éme CONSEILLERE	DOUT Kondougue (Dipoga)	F
7.	4éme CONSEILLERE	SOUGOUDJOA Tandjome	F

XI- RECEPTION DE L'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE

La réception de l'ouverture de la piste rurale a eu lieu le six (06) Août 2015,
Le jour de la réception il y avait deux (2) délégations :

- la délégation venue de Dapaong qui était composée de :

 - le représentant d'AGAIB/S
 - le représentant de la Direction Régional de la planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire ;
 - et le représentant du Ministère du Développement à la Base, de l'artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

- Les locaux : la communauté et de l'intermédiaire, nous pouvons citer :

- Le Président du CVD;
- le chef du village ;
- Le coordonnateur de l'ONG GRAIL/NT en tant qu'intermédiaire ;
- Le chargé du volet infrastructure de l'ONG GRAIL/NT ;
- Le technicien ;
- Et la population du village.

Au cours de la réception la recommandation formulée à l'endroit de la communauté est de veiller à l'entretien périodique de la piste afin que l'objectif assigné à son ouverture soit atteint.



Photos montrant la délégation de la réception de l'ouverture de la piste rurale

XII- DIFFICULTES RENCONTREES

Dans le cadre de ce microprojet, les difficultés majeures se résument à :

- La mobilisation des matériaux locaux tels que les pierres et les gabions qui sont très éloignés du site de travail ;
- Le non payement des travailleurs au cours des quarante (40) jours des travaux, ce qui agit sur la motivation des travailleurs.

XIII- SOLUTIONS D'APPROCHES

Pour remédier à ces difficultés signalées, nous avons recommandé des mesures suivantes :

- Pour la mobilisation des matériaux locaux, il a été recommandé d'augmenter le nombre de personnes en charge de transporter les pierres pour réduire les corvées que doivent effectuer chaque travailleur.
- Pour le non payement des travailleurs, une sensibilisation a été faite pour encourager les travailleurs.

CONCLUSION

Au terme des travaux d'ouverture et d'aménagement de la piste rurale, nous pouvons dire ce microprojet dévient un instrument de développement économique de la zone à travers l'intensification des activités agricoles et l'accroissement des flux commerciaux.

Annexe

ESTIMATION DES TEMPS DE TRAVAUX

ACTIVITES	NOMBRE D'H/J	DUREE (JOURS)	TOTAL (H/J)
A1 : Délimitation de la piste	**80**	**2**	**160**
A2 : Coupe, débardage et déracinement des arbres et arbustes sur la piste	**80**	**2**	**160**
A3 : Nivellement de la piste à la main pour la rendre plate	**80**	**5**	**400**
A4 : Creusage des rigoles pour les parties inondables	**80**	**5**	**400**
A5 : Ramassage des cailloux et des moellons pour le remblai des nids d'eaux	**80**	**4**	**320**
A6 : Remblai des nids d'eaux avec les cailloux	**80**	**4**	**320**
A7 : Recherche du sable, du gravier et matériaux importés (ciment)	**80**	**5**	**400**
A8 : Installation des radiers (scellage des cailloux et des moellons avec le béton)	**80**	**3**	**240**
A9 : Damage de la piste	**80**	**3**	**240**
A10 : Elargissement de la piste	**80**	**1**	**80**
A11 : Ramassage de latérite pour le chargement de la piste	**80**	**2**	**160**
A12 : Chargement de la route	**80**	**4**	**320**
TOTAL	**80**	**40**	**3200**

Chronogramme des activités

ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION			
	PREMIER MOIS		DEUXIEME MOIS	
	1ère Quinzaine	2ème Quinzaine	1ère Quinzaine	2ème Quinzaine
A1 : Délimitation de la piste				
A2 : Coupe, débardage et déracinement des arbres et arbustes sur la piste				
A3 : Nivellement de la piste à la main pour la rendre plate				
A4 : Creusage des rigoles pour les parties inondables				
A5 : Ramassage des cailloux et des moellons pour le remblai des nids d'eaux				
A6 : Remblai des nids d'eaux avec les cailloux				
A7 : Recherche du sable, du gravier et matériaux importés (ciment)				
A8 : Installation des radiers (scellage des cailloux et des moellons avec le béton)				
A9 : Damage de la piste				
A10 : Elargissement de la piste				
A11 : Ramassage de latérite				
A12 : chargement de la piste				

ETAT RECAPITULATIF DES REMUNERATIONS DUES AUX TRAVAILLEURS

REGION : SAVANES – Préfecture : Oti – Canton : Loko

PROJET : Ouverture de Piste rurale entre Loko et Kpébonga

De le Semaine : S1 du 17 Juin : A la semaine S6 : le 26 Juillet 2015.

Etat récapitulatif des rémunérations dues aux travailleurs des deux équipes d'intervention (40X2 personnes travaillant durant 40 jours)

No d'ordre	Nom et Prénoms	No de compte	**Total des Jt indiqués aux formats d'enregistrement des productivités journalières**						Nombre de jours de travail	Montant reçu en FCFA
			S1	S2	S3	S4	S5	S6		
1.	BALPAK Botone	5500010962006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
2.	BAMITOÏ Douwag	5500011063006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
3.	BANIPO Nantiéb	5500011665006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
4.	BOALA Akuya	5500010902006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
5.	BOALE Djambioc	5500011241006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
6.	BOMBOMA Malika	5500011231006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
7.	BOMBOMA Satoulmaï	5500011114006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
8.	BOUBOMA Bemate	5500010872006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
9.	BOUBOMA Midiab	5500011534006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
10.	BOUBOMA Naguiwab	5500010952006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
11.	BOUBOMA Yacoubou	5500010932006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
12.	BOUKARI Lampoukine	5500011261006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
13.	DAMITOTI Djouma	5500011272006000	5	7	7	7	7	7	40	90000
14.	DAMITOTI Lally	5500010912006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
15.	DANTENI Kanwatine	5500011013006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
16.	DJATO Lipaguib	5500011494006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
17.	DJATOATE Bomboma	5500011074006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
18.	DJOANI Moyéme	5500011322006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
19.	DJOANI Pouguine	5500011332006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
20.	DOUDIANI Léne	5500011544006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
21.	DOUT Ladjan	5500011423006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
22.	DOUTE Kondoug (Dipoga)	5500011211006000	5	7	7	7	7	7	40	54000

23.	DOUTI Alidou	5500011003006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
24.	DOUTI Kombondjoa	5500010993006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
25.	KABITIMAN Birbia	5500011524006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
26.	KAGOUDJELE Lambon	5500011595006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
27.	KANTCHIL Larésawogou	5500011251006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
28.	KAYIBRE Djangbiegou	5500010922006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
29.	KOLANI Balipak	5500011292006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
30.	KOLANI Kitieyendou	5500011645006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
31.	KOLANI Mibika	5500011221006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
32.	KOLANI Nilkinon	5500011463006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
33.	KOLANI Souman	5500010973006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
34.	KOMBATE Bamipo	5500011453006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
35.	KOMBATE Bobama	5500011104006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
36.	KOMBATE Bomboma	5500010882006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
37.	KOMBATE Damitoti	5500010892006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
38.	KOMBATE Latami	5500011312006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
39.	KOMBATE Léyabe	5500011084006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
40.	KOMBATE Matitieb	5500011554006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
41.	KOMBATE Naguinib	5500011164006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
42.	KOMBATE Yao	5500011094006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
43.	KOSSOUBE Nouniyéte	5500011181006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
44.	LALLI Kondoug	5500011625006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
45.	LAMBIME Tiébia	5500011171006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
46.	LAMBON Bamitoï	5500011043006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
47.	LAMBON Bimoï	5500011352006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
48.	LAMBON Douwag	5500011443006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
49.	LAMBON Kamate	5500011413006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
50.	LAMBON Kolani	5500011383006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
51.	LAMBON Laré	5500011144006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
52.	LAMBON Malime	5500011191006000	5	7	7	7	7	7	40	54000

53.	LAMBONI Nadogue	5500011585006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
54.	LARDJA Kondjiti	5500010869006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
55.	LARE Fati	5500011154006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
56.	LARE Koakou**	5500010859006000	5	7	7	7	7	7	40	90000
57.	LARE KOMBATE Nabayab	5500010983006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
58.	LARE Lardja	5500011564006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
59.	LARE Lardja	5500011023006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
60.	LARE Saguitièb	5500011033006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
61.	LARE Sougliman	5500011433006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
62.	MONI Lakpia	5500011605006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
63.	MONI Palipite	5500011615006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
64.	NABIC Bayalkoa	5500011575006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
65.	NAKOLDJOA Kondjite	5500011635006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
66.	NAKOLDJOA Nipamame	5500011053006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
67.	NAMANGUE Wouldja	5500011302006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
68.	NAMONGUE Pakidame**	5500011362006000	5	7	7	7	7	7	40	90000
69.	NANAGUE Sambirou	5500011282006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
70.	PAKIDAME Yabotine	5500011373006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
71.	POUGUINE Feïmoguibe	5500011342006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
72.	SATOULMAï Botine	5500010942006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
73.	SOUGOUDJOA Lalli	5500011514006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
74.	SOUGOUDJOA Tandjome	5500011393006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
75.	TCHIEMA Kiya	5500011201006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
76.	TCHIEMO Nanyaki	5500011655006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
77.	TCHIEMO Soubame	5500011134006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
78.	TIKE Douwague	5500011484006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
79.	YACOUBOU Botine	5500011124006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
80.	YAO Amina	5500011403006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
81.	YENDAR Yendoukoa	5500011504006000	5	7	7	7	7	7	40	54000
82.	YOME Miwabe	5500011474006000	5	7	7	7	7	7	40	54000

INFORMATIONS SOCIO ECONOMIQUES SUR
LA MAIN D'ŒUVRE RECRUTEE

Région : SAVANES, Préfecture : OTI Canton : Kountoiré
Infrastructure/Microprojet : Ouverture de Piste rurale entre Kountoiré et Naboli
Date de réalisation du 17/06 au 26/07/2015
Opérateur : GRAIL/NT

No D'ORDRE	Nom et prénoms des Travailleurs	Sexe	Age	Statut	Nbre de personne à la charge	Appréciation du niveau de pauvreté			Nombre de jours travaillés
						A	B	C	
1.	BALPAK Botone	F	35	Ma	3	1			40
2.	BAMITOÏ Douwag	F	30	Ma	7	1			40
3.	BANIPO Nantiéb	F	30	Ma	5	1			40
4.	BOALA Akuya	F	34	Ma	2	1			40
5.	BOALE Djambioc	M	28	Ma	3	1			40
6.	BOMBOMA Malika	M	31	Ma	5	1			40
7.	BOMBOMA Satoulmaï	M	29	Ma	11	1			40
8.	BOUBOMA Bemate	F	29	Ma	6	1			40
9.	BOUBOMA Midiab	M	33	Ma	8	1			40
10.	BOUBOMA Naguiwab	M	31	Ma	17	1			40
11.	BOUBOMA Yacoubou	M	39	Ma	15	1			40
12.	BOUKARI Lampoukine	F	32	Ma	5	1			40
13.	DAMITOTI Djouma	F	26	Ma	13	1			40
14.	DAMITOTI Lally	F	29	Ma	6	1			40
15.	DANTENI Kanwatine	F	29	Ma	6	1			40
16.	DJATO Lipaguib	F	28	Ma	6	1			40

17.	DJATOATE Bomboma	M	27	Ma	5	1			40
18.	DJOANI Moyéme	M	30	Ma	9	1			40
19.	DJOANI Pouguine	M	35	Ma	8	1			40
20.	DOUDIANI Léne	M	39	Ma	18	1			40
21.	DOUT Ladjan	M	29	Ma	7	1			40
22.	DOUTE Kondoug (Dipoga)	F	35	Ma	8	1			40
23.	DOUTI Alidou	M	31	Ma	6	1			40
24.	DOUTI Kombondjoa	M	25	Ma	6	1			40
25.	KABITIMAN Birbia	F	27	Ma	5	1			40
26.	KAGOUDJELE Lambon	M	26	Ma	4		1		40
27.	KANTCHIL Larésawogou	M	31	Ma	7		1		40
28.	KAYIBRE Djangbiegou	M	48	Ma	6	1			40
29.	KOLANI Balipak	M	30	Ma	11	1			40
30.	KOLANI Kitieyendou	M	23	Ma	9	1			40
31.	KOLANI Mibika	M	29	Ma	8	1			40
32.	KOLANI Nilkinon	M	31	Ma	5	1			40
33.	KOLANI Souman	M	29	Ma	11	1			40
34.	KOMBATE Bamipo	M	29	Ma	6		1		40
35.	KOMBATE Bobama	M	25	Ma	4			1	40
36.	KOMBATE Bomboma	M	49	Ma	15	1			40
37.	KOMBATE Damitoti	M	39	Ma	12			1	40
38.	KOMBATE Latami	M	32	Ma	8	1			40
39.	KOMBATE Léyabe	F	20	Ma	3	1			40
40.	KOMBATE Matitieb	M	26	Ma	3			1	40
41.	KOMBATE Naguinib	M	32	Ma	8			1	40
42.	KOMBATE Yao	M	29	Ma	10	1			40
43.	KOSSOUBE Nouniyéte	F	33	Ma	10	1			40
44.	LALLI Kondoug	F	32	Ma	8	1			40
45.	LAMBIME Tiébia	F	30	Ma	3			1	40
46.	LAMBON Bamitoï	M	36	Ma	9		1		40
47.	LAMBON Bimoï	M	30	Ma	4			1	40
48.	LAMBON Douwag	F	34	Ma	6			1	40
49.	LAMBON Kamate	M	31	Ma	11		1		40
50.	LAMBON Kolani	M	27	Ma	6			1	40

51.	LAMBON Laré	M	28	Ma	5			1	40
52.	LAMBON Malime	M	31	Ma	3			1	40
53.	LAMBONI Nadogue	M	30	Ma	4		1		40
54.	LARDJA Kondjiti	F	45	Ma	12		1		40
55.	LARE Fati	F	28	Ma	6	1			40
56.	LARE Koakou	M	52	Ma	13			1	40
57.	LARE KOMBATE Nabayab	F	30	Ma	8			1	40
58.	LARE Lardja	M	29	Ma	6			1	40
59.	LARE Lardja	M	38	Ma	9	1			40
60.	LARE Saguitièb	F	18	Ce		1			40
61.	LARE Sougliman	M	35	Ma	7		1		40
62.	MONI Lakpia	M	39	Ma	6		1		40
63.	MONI Palipite	M	36	Ma	9	1			40
64.	NABIC Bayalkoa	F	28	Ma	4	1			40
65.	NAKOLDJOA Kondjite	F	38	Ma	9	1			40
66.	NAKOLDJOA Nipamame	F	35	Ma	11	1			40
67.	NAMANGUE Wouldja	M	42	Ma	9	1			40
68.	NAMONGUE Pakidame*	M	32	Ma	13	1			40
69.	NANAGUE Sambirou	M	18	Ce	5	1			40
70.	PAKIDAME Yabotine	F	28	Ma	6	1			40
71.	POUGUINE Feïmoguibe	F	24	Ma	4	1			40
72.	SATOULMAï Botine	F	26	Ma		1			40
73.	SOUGOUDJOA Lalli	M	32	Ma	7	1			40
74.	SOUGOUDJOA Tandjome	F	40	Ma	11	1			40
75.	TCHIEMA Kiya	M	32	Ma	10	1			40
76.	TCHIEMO Nanyaki	F	31	Ma	5	1			40
77.	TCHIEMO Soubame	M	30	Ma	9	1			40
78.	TIKE Douwague	F	34	Ma	6		1		40
79.	YACOUBOU Botine	F	29	Ma	7		1		40
80.	YAO Amina	F	39	Ma	5		1		40
81.	YENDAR Yendoukoa	F	30	Ma	5		1		40
82.	YOME Miwabe	F	29	Ma	5	-	-	1	40
	TOTAL					55	13	14	3280

Légende

Statut : CF : chef de famille
Cé : Célibataire
Ma : Marié (e)
A : Indigent, B : Très pauvre, C : Pauvre